

# COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



*Lettre d'information n°60 / 2025 – Juillet*



**Réunion plénière de la Commission thématique interfilières internationale,  
à Montreuil, le 2 juillet 2025**

*Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI internationale, cliquer [ici](#).*

*Pour accéder aux notes de conjonctures mensuelles de FranceAgriMer, cliquer [ici](#).*

## **Agenda international**

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI internationale, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible à ce [lien](#).

*Si vous souhaitez y faire apparaître vos événements, merci de nous les communiquer à l'adresse [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr).*

### CTI internationale : réélection de Jean-François Loiseau (président) et David Le Manour (vice-président) pour le mandat 2025-2030

À l'instar des autres instances de concertation de FranceAgriMer, la CTI internationale a tenu le 2 juillet sa première réunion de renouvellement dans le cadre du nouveau mandat 2025-2030. Elle a permis [la réélection de Jean-François Loiseau président de la l'ANIA et d'Axereal et de David Le Manour président de la FIA et représentant d'ANVOL](#), respectivement comme nouveaux président et vice-président de l'instance. De nombreux sujets ont été abordés notamment les échanges commerciaux avec la Chine (conditions sanitaires et phytosanitaires – SPS, dialogue économique et financier à haut niveau, tensions commerciales notamment sur le cognac...), les États-Unis (droits de douane « Trump » et réponse européenne) ou encore la mission présidentielle dans la zone ASEAN. Le bilan 2024 des performances des filières françaises à l'export a été présenté ainsi que le dispositif de la DG Trésor sur l'assurance/réassurance export. La séance s'est conclue avec les premières informations disponibles sur les livrables prévus pour le conseil présidentiel pour le commerce extérieur et les assises de la politique commerciale.

#### COMMISSION THÉMATIQUE INTERFILIÈRES INTERNATIONALE



Jean-François Loiseau  
**Président**



David Le Manour  
**Vice-président**

Contact : [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr)

### Chine : imposition de droits définitifs sur les eaux-de-vie de vin de l'UE et mise en place d'un accord sur les engagements de prix

Des droits de douane définitifs allant de 27,7% jusqu'à 34,9 % s'appliquent désormais depuis le 5 juillet aux eaux-de-vie de vin provenant de l'Union européenne, essentiellement le cognac, pendant cinq ans. Cette annonce, intervenue le 4 juillet, correspond aux conclusions du ministère du commerce chinois (MOFCOM) à la suite de l'enquête anti-dumping initiée le 5 janvier 2024. Dans le même temps, le MOFCOM a indiqué avoir accepté les engagements de prix de 34 entreprises représentant plus de 90 % des exportations. Les sociétés qui, à compter du 5 juillet, respectent les prix minimaux négociés avec Pékin (avec une hausse des tarifs estimée entre 12 % et 16 %) seront ainsi exemptées des droits de douane.

Contact : [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr) ; [cedric.prevost@dgtrésor.gouv.fr](mailto:cedric.prevost@dgtrésor.gouv.fr)

## Monde : bilan du marché du riz 2023-2024

FranceAgriMer a publié le mois dernier son bilan 2023-2024 sur le marché mondial, européen et français du riz. Malgré la mise en place de mesures restrictives aux exportations, l'Inde reste le pays leader des échanges mondiaux de riz dans un contexte où la consommation mondiale est de 523 millions de tonnes. Il est ainsi le premier exportateur avec 14 millions de tonnes. Les principaux producteurs mondiaux sont la Chine, l'Inde et le Bangladesh. En Europe, c'est l'Italie qui est le premier producteur et exportateur devant l'Espagne. Les trois premiers fournisseurs de l'Europe sont le Myanmar, le Pakistan et le Cambodge. Pour plus d'information, [cliquer ici](#).

Contact : [virginie.martin@franceagrimer.fr](mailto:virginie.martin@franceagrimer.fr)

## Publication du bulletin trimestriel n°3 sur le fret maritime conteneurisé

FranceAgriMer a publié son troisième bulletin trimestriel sur le fret maritime conteneurisé, d'avril à juin 2025, réalisé par l'Institut supérieur d'économie maritime (ISEMAR). Cette veille a pour objectif d'éclairer les filières agricoles et agro-alimentaires sur les évolutions du commerce maritime conteneurisé, notamment par une analyse en fonction des principales routes maritimes. Pour télécharger ce deuxième bulletin, cliquer [ici](#).

Contact : [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr)

---

## Maintenir et ouvrir les marchés

---

### Comité Export SPS : dernières avancées sur les produits d'origine animale

Le comité export SPS relatif aux denrées alimentaires d'origine animale qui s'est tenu le 10 juin a permis de présenter aux filières animales les dernières avancées obtenues sur les questions de réglementation sanitaire et d'accès aux marchés internationaux pour les exportations françaises relevant de ce comité. Un point général a été fait sur les dossiers d'agrément et sur les accords de zonage dans le cadre de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et de la peste porcine africaine (PPA). Ont ainsi été évoquées les levées d'embargo IAHP pour les produits vaccinés non crus de volailles vers les Etats-Unis et le Canada et pour les produits carnés issus de canards vaccinés vers le Royaume-Uni. Le comité a fait état de l'ouverture du marché pour les conserves de foie gras vers le Costa Rica et du maintien du marché pour les produits aquatiques vers les Emirats arabes unis. Une mission d'audit a été menée en mai par les Etats-Unis pour la filière des produits carnés de porc et de bovin, une autre mission est en cours par une délégation chinoise visant à valider l'extension aux abats digestifs des exportations de coproduits de porc. La revue des couples pays/produit prioritaires a permis de dégager une feuille de route des actions SPS pour le second semestre 2025.

Contact : [export@franceagrimer.fr](mailto:export@franceagrimer.fr)

## Comité Export SPS : dernières avancées sur le secteur végétal

Le comité export SPS relatif aux végétaux, semences végétales et plants qui s'est tenu le 17 juin a permis de présenter aux filières végétales les avancées obtenues sur les questions spécifiques de réglementations phytosanitaires d'accès des marchés internationaux pour les exportations françaises relevant de ce comité.

A ce titre, on note l'accès au marché mexicain aux pommes françaises dont la première campagne d'exportation sera lancée prochainement et les dernières négociations phytosanitaires menées pour le maintien et développement de marchés existants de l'ANMO (Afrique du Nord et Moyen-Orient). Une feuille de route des priorités SPS a été fixée en concertation avec les filières. Elle prévoit notamment l'accueil d'audits exports SPS en France pour l'accès aux exportateurs français de poires vers le marché thaïlandais et celui des États-Unis pour les plants fruitiers.

Contact : [export@franceagrimer.fr](mailto:export@franceagrimer.fr)

## Dermatose nodulaire contagieuse : confirmation de foyers français

Depuis le 29 juin 2025, 10 foyers<sup>1</sup> de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) ont été déclarés en Savoie (73) et en Haute-Savoie (74) sur des bovins. L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) en a été informée sans délai. Des zones réglementées, à savoir une zone de protection de 20 km et une zone de surveillance de 50 km autour du foyer, ont immédiatement été mises en place. Des mesures sont mises en œuvre au sein de ces zones pour éviter toute propagation de la maladie, conformément aux recommandations du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OMSA et à la réglementation de l'Union européenne. La situation sanitaire peut cependant continuer à évoluer. Concernant les exportations, certains pays tiers mettent d'ores et déjà en place des mesures de restriction sur la filière bovine, consultables sur le tableau, mis à jour au fur et mesure des notifications reçues des pays tiers, [sur Expadon 2](#) (recherche avancée : exportation / pays tiers à l'UE / animal / animal / DNC).

Pour plus d'information sur la DNC se reporter au [site du ministère de l'agriculture](#).

Contact : [export@franceagrimer.fr](mailto:export@franceagrimer.fr)

---

<sup>1</sup> Nombre de foyers confirmés par le ministère en charge de l'agriculture au 9 juillet.

## **Promouvoir les produits et l'expertise française**

### **Tunisie : visite d'étude dans le cadre du projet PACTE sur le développement rural**

Dans le cadre du programme d'adaptation au changement climatique des territoires vulnérables de Tunisie (PACTE), une délégation tunisienne (Ministère de l'agriculture et Agence de la vulgarisation et de la formation agricoles) s'est rendue en France du 23 au 27 juin 2025 pour participer à une visite d'étude. La délégation a ainsi rencontré des acteurs impliqués sur ces questions (Chambre d'agriculture du Jura, Montmorot-Campus, Institut Agro Dijon, Communauté de communes Bresse Haute-Seille, services du Ministère en charge de l'agriculture, Agence nationale de la cohésion des territoires, AFD). Ces rencontres ont permis à la délégation de mieux comprendre les métiers et rôles d'animateur du territoire et de conseiller agricole en France.



**Les délégations française et tunisienne au siège de FranceAgriMer, le 27 juin 2025.**

Contact : [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr)

## Moldavie : retour sur le 46<sup>e</sup> congrès de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV)

Du 16 au 20 juin 2025, la Moldavie a accueilli le 46<sup>e</sup> Congrès mondial et l'Assemblée générale de l'OIV à Chişinău. FranceAgriMer y était représenté par une délégation conduite par sa directrice générale adjointe. Dans le cadre de l'OIV, FranceAgriMer apporte son expertise et appuie la communauté d'experts français, pour alimenter la position portée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Les experts de FranceAgriMer ont contribué à l'animation des sessions scientifiques et techniques notamment avec une présentation sur l'importance des accords de libre-échange et des mesures non tarifaires dans un contexte de résurgence des mesures de rétorsion sur le commerce du vin. Des échanges parallèles ont également eu lieu avec l'Ambassade de France et l'Office moldave de la Vigne et du Vin.



**Délégation française au 46<sup>e</sup> Congrès de l'OIV.**

Contact : [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr)

## Sénégal – visite d'étude dans le domaine de l'enseignement agricole

Une délégation composée de représentants des Instituts Supérieurs d'Enseignement Professionnel (ISEP) de Bignona et Richard-Toll au Sénégal s'est rendue en France du 15 au 25 juin dans le cadre d'un voyage d'étude. Le projet vise à accompagner les ISEP dans la structuration et la mise en place de formations agricoles de niveau technicien supérieur. Cette visite d'étude portait plus particulièrement sur les sujets de dégradation/restauration des sols (avec le lycée agricole d'Auch Beaulieu-Lavacant) et de gestion de la ressource en eau (avec celui de Nîmes-Rodilhan). L'objectif est de créer des certificats de compétence professionnelle sur ces deux thématiques au Sénégal.



**Visite d'une exploitation dans le Gard avec les représentants des ISEP au Sénégal.**

Contact : [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr)



Pour rejoindre le Réseau d'experts en coopération internationale de FranceAgriMer (RECIF) sur LinkedIn, vous pouvez contacter [krisztina.albert@franceagrimer.fr](mailto:krisztina.albert@franceagrimer.fr).

Directeur de la publication : Martin Gutton / Rédaction : Mission des Affaires européennes et internationales  
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en œuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice de droit « informatique et libertés » sont consultables sur la page [www.franceagrimer.fr/RGPD](http://www.franceagrimer.fr/RGPD)

12, rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex  
Tél. : 01 73 30 30 00 [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)  FranceAgriMer  @FranceAgriMerFR

*Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information,  
merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.*